

**Fayl-Billot**

**Acte de partage (*Extrait*)**

**Anne Bard<sup>1</sup>**

14 avril 1837

---

Louis Philippe, Roy des Français et de Navarre à tous présents & à venir, verrons, faisons savoir que :

Par devant M<sup>e</sup> Alexandre Robinot notaire résident à Fay-Billot, chef lieu de canton, arrondissement de Langres, département de la Haute-Marne, nous soussigné Nicolas Belin et Nicolas Simonot, tous deux propriétaires demeurant à Genevrières témoins requis appelés aussi soussignés

A comparu

Dame Anne Bard femme du S<sup>r</sup> Pancrace Remillet propriétaire, demeurant à Genevrières,

Laquelle, étant saine d'esprit voulant profiter de la facilité que lui accordent les articles mille soixante quinze et suivant du Code Civil

A, par ces présentes, fait donation ..... et partage anticipé :

A ses enfants qui sont :

1° D<sup>elle</sup> Anne Remillet, célibataire, majeure, propriétaire

2° Le Sieur Victor Remillet manœuvrier

3° Le Sieur Jean Baptiste Remillet, ....., cultivateur

4° D<sup>elle</sup> Jeanne Remillet, célibataire, majeure, propriétaire

5° D<sup>elle</sup> Margueritte Remillet, majeure, blanchisseuse

Les cinq susnommés demeurant à Genevrières

6° Et le Sieur Jean Baptiste Georges Remillet, ....., demeurant à Paris, rue Saint-Jacques n° 37

Le document original est en ligne : <https://www.geneanet.org/archives/actes/actesenligne/3103955>

---

<sup>1</sup> Anne Bard décèdera le 3 février 1884, elle était veuve depuis le 24 novembre 1834.